



Préparer votre dossier

Pour soumettre une demande d'admission à un programme de RAC, vous devez suivre la démarche détaillée.

1. Participer à une séance d'information

Les candidats intéressés doivent participer à une séance d'information avant de déposer leur dossier de candidature. La séance d'information couvre en détail les conditions et procédures d'admission. Lors de cette rencontre, la personne reçoit ces documents :

- Un formulaire de demande d'admission incluant la liste des documents exigés;
- Les fiches descriptives pour chaque compétence du programme.

2. Préparer le dossier de candidature

Le candidat qui entreprend une démarche de RAC doit :

- Décrire ses objectifs : reconnaissance de compétences, obtention d'un diplôme, recherche d'emploi;
- Préparer l'inventaire de sa scolarité et de ses expériences;
- Remplir les fiches descriptives;
- Fournir les documents requis pour sa demande d'admission;
- Payer les frais d'admission (90 \$);
- Transmettre son dossier au service de l'organisation scolaire du Collège, situé au 2030, boulevard Pie-IX, 4^e étage, bureau 430, Montréal.

3. Assister à l'entrevue de validation

Une entrevue de validation est menée avec chaque candidat. Cette entrevue permet :

- De discuter avec le candidat de son expérience et de son degré de maîtrise des compétences;
- D'établir un diagnostic, pour chaque compétence identifiée;
- De définir les compétences qui seront évaluées aux fins de la RAC;
- De prévoir une formation d'appoint préalable à l'évaluation, le cas échéant.